

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 2 octobre 2020

ORDRE DU JOUR

- | | | |
|-----|---------------------------------------------------------------------------|-------------|
| 1. | Désignation du secrétaire de séance | Page 2 |
| 2. | Approbation du procès-verbal de la séance du 4 septembre 2020 | Page 2 |
| 3. | Offre commerciale assurance santé | Page 2 |
| 4. | GRDF : déploiement des compteurs communicants | Pages 2 à 3 |
| 5. | Restaurant scolaire : bilan 2019-2020 | Pages 3 |
| 6. | Mairie : bilan financier de la restructuration de l'accueil | Page 4 à 5 |
| 7. | Locaux communaux : convention d'occupation avec les associations | Page 5 |
| 8. | Associations : modification du libellé de la subvention au club de volley | Page 5 |
| 9. | Comptes-rendus des commissions | Page 6 |
| 10. | Calendrier | Page 7 |

PROCES - VERBAL DE SEANCE

L'an deux mille vingt, le 2 octobre à vingt heures, le conseil municipal de la commune de Saint-Léger-sous-Cholet, dûment convoqué le 24 septembre 2020, s'est réuni en session ordinaire à la salle de la Prairie, sous la présidence de M. Jean-Paul OLIVARES, maire de la Commune.

Membres présents : Jean-Paul OLIVARES, Jean-Robert TIGNON, Claire BIMIER, Pascal DANIEAU, Claudia THARREAU, Yannick LOGER, Dominique COUSIN, Bruno GUEDON, Guy VASSOR, Laurence TISSEROND, Jean-Luc HAMARD, Eric LOMBART, Evelyne MERLET, Céline FROGER, Cédric BERTALI, Myriam GOURDON, Laetitia COULONNIER, Valérie DURAND,

Membres absents : Chantal RIPOCHE (donne pouvoir à Claudia THARREAU), Olivier BACLE (donne pouvoir à Céline FROGER), Nathalie CAILLAUD (donne pouvoir à Claire BIMIER), Cédric SECHET (donne pouvoir à Jean-Luc HAMARD), Nadine BOURCIER

Secrétaire de séance : Claire BIMIER

~~~~~

## 1 – DÉSIGNATION DU SECRÉTAIRE DE SÉANCE

A l'unanimité, madame Claire BIMIER est désignée secrétaire de séance.

## 2 – APPROBATION A L'UNANIMITÉ DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 4 SEPTEMBRE 2020

## 3 – OFFRE COMMERCIALE ASSURANCE SANTÉ

Sujet reporté.

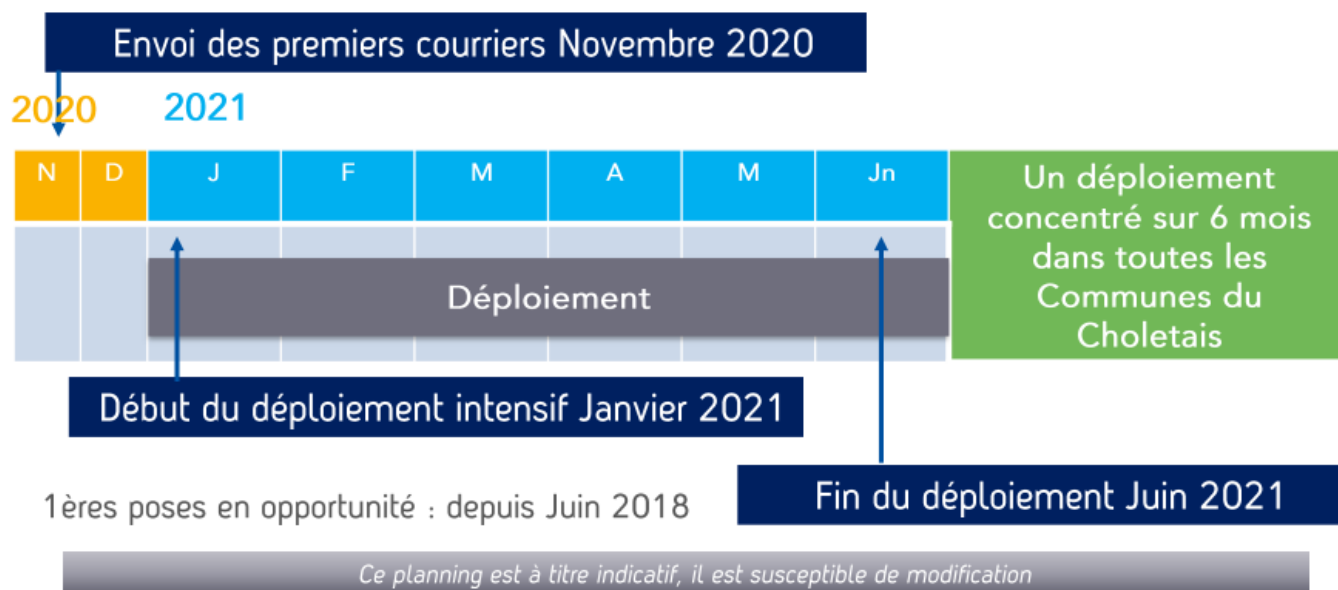
## 4 – GRDF : DÉPLOIEMENT DES COMPTEURS COMMUNICANTS

Par une délibération du 6 juin 2019, le conseil municipal avait accepté la pose d'antennes relais sur le clocher de l'église, afin que GRDF puisse déployer ses nouveaux compteurs communicants.

Ces nouveaux compteurs appelés GAZPAR permettront de connaître sa consommation mensuelle. Ils envoient les index de consommation deux fois par jour, des compteurs vers les antennes relais.

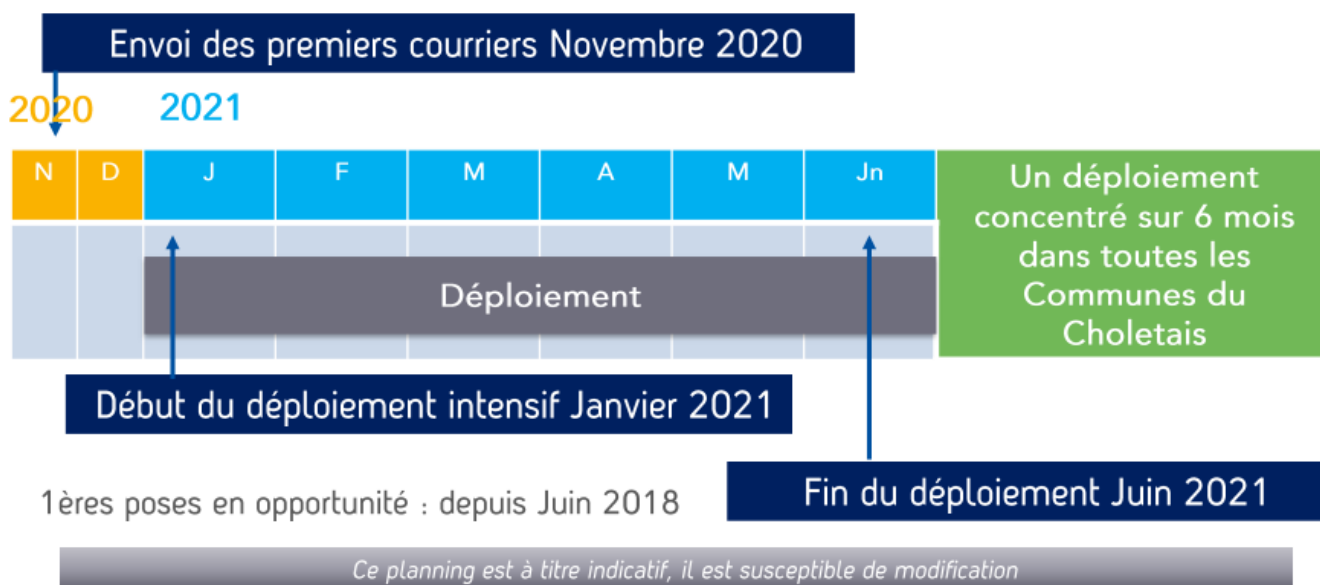


Début 2021, les premiers compteurs seront installés chez les particuliers, avertis au préalable par courrier. La plupart des emplacements sont accessibles depuis la voie publique.



Mise à disposition des données :

Tout compteur Gazpar posé, s'il est associé à un concentrateur, entrainera la mise à disposition des données. Un délai de traitement (en moyenne 1 mois) sera toutefois nécessaire entre la pose du compteur Gazpar et l'accès à l'information.



Mise à disposition des données :

Tout compteur Gazpar posé, s'il est associé à un concentrateur, entrainera la mise à disposition des données. Un délai de traitement (en moyenne 1 mois) sera toutefois nécessaire entre la pose du compteur Gazpar et l'accès à l'information.

**5 – RESTAURANT SCOLAIRE : BILAN 2019-2020**

Sujet reporté.

## 6 – MAIRIE : BILAN FINANCIER DE LA RESTRUCTURATION DE L'ACCUEIL

Pour préparer la venue de l'agence postale communale à la mairie le 5 octobre prochain, la commune a engagé des travaux, pour permettre un meilleur accueil du public et pour sécuriser les lieux.



| <b>DEPENSES</b>                                                        | <b>Montant TTC</b> |
|------------------------------------------------------------------------|--------------------|
| <b>Diagnostic avant travaux (Fralin)</b>                               | <b>1100</b>        |
| <b>Nouvelle banque d'accueil (Delion)</b>                              | <b>5252.63</b>     |
| <b>Nouveaux standard et postes téléphoniques (ASTI)</b>                | <b>4090.13</b>     |
| <b>Cloisons et placards (Grolleau)</b>                                 | <b>11205.90</b>    |
| <b>Démolitions, enduits (Lavaud)</b>                                   | <b>5324.40</b>     |
| <b>Menuiseries (LMA)</b>                                               | <b>12298.90</b>    |
| <b>Electricité, plomberie, courants faibles (Energies Choletaises)</b> | <b>32347.14</b>    |
| <b>Carrelage (Fauchereau)</b>                                          | <b>6038.98</b>     |
| <b>Portes automatiques (AAO)</b>                                       | <b>11438.21</b>    |
| <b>Peinture (Atout Décor)</b>                                          | <b>12299.09</b>    |
| <b>Vidéo surveillance (ASAP)</b>                                       | <b>11060.36</b>    |
| <b>Maître d'œuvre (AMO)</b>                                            | <b>10448.40</b>    |
| <b>Nettoyage (autolaveuse LPDP)</b>                                    | <b>182.76</b>      |
| <b>Fournitures diverses services techniques</b>                        | <b>482.76</b>      |
| <b>Plans d'évacuation (AES)</b>                                        | <b>209.04</b>      |
| <b>Totem et panneaux (Nadia)</b>                                       | <b>2248.24</b>     |
| <b>TOTAL DES DEPENSES</b>                                              | <b>126026.94</b>   |
| <b>RECETTES</b>                                                        | <b>Montant TTC</b> |
| <b>Subvention La Poste</b>                                             | <b>72519.79</b>    |
| <b>Indemnité exceptionnelle d'installation</b>                         | <b>3138</b>        |
| <b>TOTAL DES RECETTES</b>                                              | <b>75657.79</b>    |
| <b>SOLDE</b>                                                           | <b>-50369.15</b>   |

## **7- LOCAUX COMMUNAUX : CONVENTION D'OCCUPATION AVEC LES ASSOCIATIONS**

Afin de formaliser toutes les occupations permanentes des salles communales par les associations, il convient de signer des conventions.

Les grands principes en sont la gratuité et la responsabilité de l'association qui doit contracter une assurance en responsabilité civile.

Les locaux n'ayant pas encore de convention sont le hangar de la gare, le local vélo derrière la mairie pour une association, la buvette du foot, les salles de sports, la maison de l'enfance, l'ancienne mairie et la bibliothèque.

A l'unanimité, le conseil **DONNE DÉLÉGATION** à monsieur le maire pour signer les conventions.

## **8- ASSOCIATIONS : MODIFICATION DU LIBELLÉ DE LA SUBVENTION AU CLUB DE VOLLEY**

Par délibération du 31 janvier, le conseil avait notamment attribué une subvention de 520€ au club de volley pour l'achat de poteaux et de filets.

Dans le contexte sanitaire actuel, le club n'a pas pu faire son tournoi de tac-tik. Il doit revoir ses priorités d'achat et souhaite donc plutôt acheter 1 filet (80€), 1 tablette pour les feuilles de match électroniques (150€ environ) et 5 ballons (290€).

S'agissant d'une subvention versée sur justificatifs, les dépenses doivent correspondre exactement à ce que le conseil a décidé.

A l'unanimité, le conseil **MODIFIE** les dépenses subventionnées telles qu'indiquées ci-dessus, sachant que le montant global reste inchangé.

## 9 – COMPTE-RENDU DES COMMISSIONS

### Cadre de vie :

- \* Aménagement du sentier autour de l'étang en discussion avec éventuellement d'autres mobiliers.
- \* Eclairage du passage de la gare à l'étude.
- \* Eclairage public : renouvellement de 50 lanternes à compter du 28 octobre prochain.
- \* Projet de liaison lancé entre La Séguinière et St Léger sous Cholet qui passerait sous le pont sous la 2x2 voies
- \* Vieux pont de l'Épinette, près de la Guignardière : réflexion sur sa rénovation.
- \* Le tracé initial est conservé et la traversée sera sécurisée. La route départementale « Le May sur Evre/St Léger sous Cholet » va être fermée du 14 septembre 2020 au 20 novembre 2020 pour la raccorder à la déviation.
- \* Buvette du foot : aménagement intérieur à réaliser par les bénévoles de l'association du foot et les services techniques.
- \* Extension maison de l'enfance : l'isolation par l'extérieur en cours. Du 16 octobre 2020 au 23 novembre 2020, les services de périscolaire et de l'ALSH sont externalisés à l'école publique et à la salle des fêtes, pour des travaux de liaison entre le chantier et l'existant.
- \* Structure de jeux de l'étang : elle sera installée la semaine prochaine.
- \* Elagage rue de la Vendée : les intempéries n'ont pas permis de terminer le chantier. Il recommencera dès que le temps le permettra.

### Vie sociale :

- \* Rentrée scolaire : 384 élèves scolarisés dans les 2 écoles.
- \* Restaurant scolaire : 382 inscrits, 16 agents y travaillent. Une chargée de mission du département accompagnant la commune dans sa réflexion, est venue constater son fonctionnement.
- \* Repas des aînés : initialement prévu le 22 novembre 2020, est annulé pour des raisons de sécurités sanitaires. Un groupe d'élus travaille à trouver une action remplaçant ce moment convivial.
- \* France Horizon : association pour l'insertion des familles de migrants a sollicité la commune pour capter des logements sociaux. La commune a refusé car très peu de logements se libèrent.

### Vie associative et communication :

- \* Guide des associations : les premiers courriers auprès des associations sont partis, pour actualiser leurs renseignements et pour solliciter les annonceurs.
- \* Utilisation des salles communales : avec un protocole sanitaire stricte.
- \* Bulletin municipal : en préparation.
- \* Dépôts sauvages : suite au dépôt de plainte de la commune, l'auteur du dépôt d'ordure a été identifié par la gendarmerie.
- \* Fête du boudin : annulée hormis une vente simple.
- \* Le rassemblement des St Léger de 2021 est reporté.
- \* CME le 19 septembre 2020 : présentation de la nouvelle équipe, avec des projets : boîte à livres, soirée cinéma le 27 novembre prochain à la salle de la Prairie, film d'animation « en route », les bénéfices iront à la SPA.

**10 – CALENDRIER**

| <b>OCTOBRE</b>  |    |                                             |         |
|-----------------|----|---------------------------------------------|---------|
| <b>Lundi</b>    | 5  | Commission cadre de vie                     | 20h00   |
| <b>Lundi</b>    | 12 | Réunion de travail du conseil               | 20h00   |
| <b>Mardi</b>    | 13 | Commission vie associative et communication | 19h00   |
| <b>Mardi</b>    | 13 | Commission vie sociale                      | 20h00   |
| <b>Mardi</b>    | 20 | Intercommunalité                            | 19h45   |
| <b>Dimanche</b> | 18 | Randonnée du boudin                         | Annulée |
| <b>Lundi</b>    | 19 | Conseil AdC                                 | 18h30   |
| <b>Vendredi</b> | 23 | Fête du boudin (uniquement vente)           |         |
| <b>Samedi</b>   | 24 | Fête du boudin (uniquement vente)           |         |
| <b>Dimanche</b> | 25 | Vide-greniers                               | Annulé  |

| <b>NOVEMBRE</b> |    |                                             |        |
|-----------------|----|---------------------------------------------|--------|
| <b>Lundi</b>    | 2  | Commission cadre de vie                     | 20h00  |
| <b>Mercredi</b> | 4  | Commission Finances                         | 18h00  |
| <b>Jeudi</b>    | 5  | Conseil Municipal                           | 20h00  |
| <b>Lundi</b>    | 9  | Commission vie sociale                      | 20h00  |
| <b>Mardi</b>    | 10 | Commission vie associative et communication | 20h00  |
| <b>Lundi</b>    | 16 | Conseil AdC                                 | 18h30  |
| <b>Mardi</b>    | 17 | Intercommunalité                            | 19h45  |
| <b>Dimanche</b> | 22 | Repas des aînés                             | Annulé |
| <b>Vendredi</b> | 27 | Soirée cinéma du CME (salle de la Prairie)  | 18h30  |